

ARRÊTÉ MUNICIPAL

« PORTANT FERMETURE TEMPORAIRE DU PARC GEORGES BRASSENS »

2022 - A - Police Municipale – N° 124

Le Maire de Villeneuve-Saint-Georges,

Vu les articles L.2212-1 et L.2213-1 et L.2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'article 610-5 du Code Pénal,

Vu le Code de la Route et notamment son article R.417-10,

Vu la délibération n° 20.1.2 du Conseil Municipal portant délégation de pouvoirs du Conseil Municipal du Maire en date du 9 juillet 2021,

Considérant l'organisation du marché de Noël du 9 au 11 décembre 2022 dans le parc Georges Brassens,

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer l'accès du public au parc pour les besoins de montage dans le cadre de cet évènement,

Considérant qu'il appartient au Maire de prendre les mesures nécessaires pour sécuriser les biens et les personnes lors de cet évènement.

ARRÊTE

Article 1 : Du 8 décembre 2022 à 6 heures au 14 décembre 2022 à 11 heures, le parc Georges Brassens est fermé au public, sauf aux organisateurs de l'évènement afin de permettre le montage.

Article 2 : Le parking Georges Brassens est réservé aux commerçants et aux organisateurs durant la manifestation. Tout véhicule non autorisé fera l'objet de verbalisation et/ou d'enlèvement si nécessaire.

Article 3 : L'accès au public se fera dès l'ouverture du Marché c'est-à-dire le :

- Vendredi 9 décembre 2022 de 17h à 21h
- Samedi 10 décembre 2022 de 11h à 19h
- Dimanche 11 décembre 2022 de 12h à 18h

Article 4 : Madame la Préfète, Madame la Commissaire, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Directeur du service de la Police Municipale, Monsieur le Chef du service de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'application du présent arrêté,

Article 5 : L'ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne
- Madame la Commissaire de Police de Villeneuve-Saint-Georges, pour exécution,
- Madame la Directrice Générale des Services,
- Monsieur le Directeur du service de la police Municipale,
- Monsieur le Chef du service de la Police Municipale,

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le 22/11/2022

Monsieur le Maire

Philippe GAUDIN

